

No. 5.

1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1854.

BILL.

Acte pour amender et consolider les lois relatives aux crimes de faux et de supposition de nom.

Reçu et lu, pour la première fois, le 14 Sept. 1854.

Seconde lecture, jeudi, 5 Octobre 1854.

M. FELTON.

QUEBEC :

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.